



NOTE D'INFORMATION

REFERENCE	OBJET	DATE
2020 – 039	PLAN BLEU DISPOSITIF DE VISITE DE VOTRE PROCHE EN PÉRIODE D'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS COVID-19 REAJUSTEMENT N°3	11.05.2020

A l'attention de l'ensemble des familles et des proches,

Depuis le jeudi 23 avril 2020, les visites à votre proche sont dorénavant rendues possibles.

Pour cela, et, comme vous le savez, pour assurer la sécurité de tous les acteurs, la Résidence DEBROU a mis à votre disposition des espaces de visites extérieurs.

Au regard des premières rencontres qui ont déjà eu lieu, vous trouverez ci-dessous les modalités d'organisation des visites, avec en rouge les modifications ou aménagements apportés depuis la dernière note d'information n°2020-038 du 29 avril 2020 :

1. En tant que famille et proche, vous pouvez formuler directement, à partir de votre messagerie personnelle, une demande en vue de convenir d'une date de visite à l'adresse mail suivante : rdv@mrdebrou.com
J'attire votre attention que, dans un souci d'organisation et d'une centralisation des demandes, seules les demandes faites sur cette adresse mail seront prises en compte afin de vous apporter une réponse rapide et de préparer votre visite dans les meilleures conditions.
2. A la suite de votre demande faite sur l'adresse mail rdv@mrdebrou.com, mes services vous contacteront afin de vous proposer une date, un horaire de visite et le numéro de l'espace famille qui vous sera dédié sur le créneau horaire indiqué (accès par l'extérieur).
A compter de ce jour, le lundi 11 mai 2020, il ne vous est plus nécessaire de compléter l'attestation de déplacement dérogatoire.
La délivrance d'une attestation de confirmation de ce rendez-vous ne sera effectuée que sur demande particulière motivée par un déplacement très éloigné du visiteur.
3. **Pour des questions organisationnelles et d'équité, les visites sont limitées à une rencontre par famille par résident et par semaine. Plusieurs membres d'une même famille ne peuvent solliciter dans la même semaine plusieurs plages de rencontres.**
4. **Toutefois, lors de la rencontre, il vous est possible de venir à plusieurs, dans la limite de 10 personnes, conformément aux recommandations gouvernementales. Les mineurs (personnes de moins de 18 ans) sont désormais autorisés à participer à ces visites.**
5. En cas d'intempéries, je vous invite à vous munir d'un parapluie.
6. Pour mieux communiquer avec votre proche, je vous invite à nouveau à vous munir de votre téléphone portable personnel, la Résidence DEBROU fournissant des téléphones uniquement aux résidents avec désinfection des dispositifs entre chaque visite.
Une fois sur place, c'est-à-dire au sein de votre espace famille dédié (et non dans le sas d'entrée ni sur le parking), et à l'horaire convenu, vous devrez composer le numéro du standard 02.47.68.41.41 et serez alors mis en relation téléphonique avec votre parent, installé face à vous derrière une baie vitrée.
Il est inutile de contacter le standard tant que votre proche n'est pas installé face à vous dans l'espace famille qui vous est dédié.
7. Ces visites extérieures à la Résidence DEBROU, d'une durée de 15 minutes maximum, se déroulent du lundi au vendredi, de 15H00 à 16H30 sur quatre plages horaires :
 - De 15H à 15H15 ;
 - De 15H25 à 15H40 ;

- De 15H50 à 16H05 ;
 - De 16H15 à 16H30.
8. Les visites ne sont pas autorisées le week-end et les jours fériés.
9. **Pour la sécurité de tous, aucun résident n'est autorisé à sortir de la Résidence DEBROU.**
10. **Pour la sécurité de tous, aucune famille n'est autorisée à pénétrer à l'intérieur de la Résidence DEBROU.**
11. Pour la sécurité de tous, je vous remercie de bien vouloir impérativement respecter les consignes reportées ci-dessous :
- Sur le site de la Résidence DEBROU, ne pas serrer les mains, ne pas embrasser ;
 - Garder une distance de sécurité d'au moins 1M50 entre deux ou plusieurs personnes, le temps de votre visite ;
 - Respecter strictement la délimitation de chaque espace famille ;
 - Tousser et éternuer dans votre coude ;
 - Vous protéger la bouche, le nez et les yeux de tout éventuel postillon ou de toute autre projection ;
 - Porter un masque ou une écharpe couvrant en totalité votre nez et votre bouche ;
 - Respecter les règles de courtoisie à l'endroit des autres visiteurs et de l'ensemble du personnel de la Résidence DEBROU ;
 - Respecter le créneau horaire qui vous aura été attribué ;
 - Respecter le sens de la visite indiqué sur le site par une signalétique dédiée ;
 - En cas de symptômes de type fièvre, toux, éternuements, température, ou toute autre maladie, je ne vous autorise pas l'entrée sur le site de la Résidence DEBROU ;
 - En cas de retard ou d'impossibilité d'honorer votre créneau horaire, je vous informe qu'un nouveau créneau horaire vous sera proposé.

Par ailleurs, je vous informe que pour la sécurité de tous, **la Résidence DEBROU demeure confinée au-delà du 11 mai 2020, et jusqu'à nouvel ordre.** Le dispositif actuellement mis en place pour les visites est donc maintenu au-delà de cette date jusqu'à la levée par mes soins.

Toutefois, face à l'augmentation importante du nombre de colis, paquets et sacs déposés à l'accueil de l'établissement à l'attention des résidents, je vous remercie de bien vouloir noter que toute livraison de nourriture doit faire l'objet d'un suivi strict en matière de respect des mesures d'hygiène alimentaire, et qui en l'espèce, ne peut pas être garanti. En outre, pour des raisons de sécurité sanitaire et pour limiter l'intrusion d'insectes nuisibles dans les logements des résidents, je vous remercie de surseoir à déposer des produits frais de type fruits et légumes frais. La Résidence DEBROU dispose d'un Service de Restauration en interne, les menus sont réalisés sur place, et des collations sont proposées à chaque résidents selon ses besoins et ses envies, toujours sous le contrôle d'un soignant, et ce, de jour comme de nuit.

Enfin, je vous remercie de privilégier les appels téléphoniques à la Résidence DEBROU lors des jours ouvrés, soit du lundi au vendredi. En effet, au regard des effectifs moindres le weekend, je demande au personnel soignant, à ces moments-là, de concentrer leurs actions autour des soins apportés aux résidents.

Ces mesures barrières, nos modes opératoires, notre organisation me permettent aujourd'hui, le lundi 11 mai 2020, et à cet instant, de vous annoncer qu'aucun cas de COVID-19 n'est à déplorer au sein de la Résidence DEBROU. L'établissement ne rencontre à ce jour aucune difficulté particulière.

Ce bilan repose bien évidemment sur votre compréhension et le respect strict de ces consignes.

La sécurité de tous dépend de la vigilance de chacun.

Mille mercis de votre confiance !

Le Directeur

A. ESSALHI

